

## Extension de la cité judiciaire - Motion du Conseil Municipal

**M. LE MAIRE :** Avant de passer également à l'ordre du jour, je constate que deux motions sont parvenues jusqu'à moi concernant un sujet brûlant d'actualité, les projets du Gouvernement en matière de construction de la cité judiciaire. J'ai demandé à mes services de me faire passer tous les courriers que nous avons échangés depuis 1992, c'est-à-dire depuis 5 ans, avec les Services de la Préfecture, les Services du Ministère de la Justice pour parler de ce projet et nous avons donc entre les mains des décisions prises par le Préfet de Région concernant d'une part la vente de notre école de l'Arsenal au Ministère de la Justice, vous savez que cela a été fait, que nous avons été payés, et d'autre part le transfert de cette école à Granvelle. C'est donc une question qui ne date pas d'hier. Or vous avez dû apprendre par la presse que ce projet semblait quelque peu ajourné ou retardé. Il est, je crois, normal que le Conseil Municipal s'associe aux deux Députés qui ont fait leur travail, au Maire qui a fait le sien également pour rappeler simplement que nous avons consenti de gros efforts dans cette direction, pour l'extension du Palais de Justice qui est très attendue par les magistrats, par les justiciables. Il est indispensable de la réaliser.

Nous avons travaillé, comme je vous le disais depuis 1992 dans une bonne entente avec le Ministère de la Justice. Pour régler tous ces problèmes, nous avons construit une nouvelle école pour 25 MF, le Département, la Région se sont associés à la Ville à hauteur de 3 MF chacun. Tout cela, je pense, peut faire qu'il n'y ait pas un arrêt brutal. Je crois savoir d'après les échos que je tiens du Cabinet de la Ministre, qu'une quinzaine de projets de ce type sont prévus dans différentes villes françaises, projets imaginés par l'ancien Garde des Sceaux, et que les crédits destinés à ces 15 projets n'étaient pas inscrits sur une ligne budgétaire. Il a donc fallu en retenir seulement 3 sur ces 15, les 3 qui étaient les plus avancés.

Nous pensons que c'est simplement partie remise et que le budget 1998 permettra à nos Députés d'attirer l'attention de la Ministre sur le projet bisontin qui ne peut pas être retardé davantage.

Je vois que j'ai été rejoint par M. BONNET qui, au nom de son groupe «Une volonté, une force pour Besançon» fait exactement les mêmes propositions que la majorité municipale. Vous avez je pense sous la main les deux motions, il me semble que celle que nous avons préparée en Municipalité est plus complète et je vous demanderai donc de la retenir.

**M. BONNET :** Monsieur le Maire, je ne doute pas du caractère complet de votre motion. Je précise toutefois que la nôtre a également un caractère complet, sur d'autres points peut-être. Cette motion que nous présentons est motivée par ce qu'on a pu entendre ces derniers jours et les inquiétudes qui en résultent, qui témoignent quand même d'une curieuse conception de la continuité de l'Etat même si vous dites que les lignes budgétaires n'existaient pas ; c'est une éventualité que vous évoquez mais je constate que dans d'autres domaines, le Gouvernement qui est en place depuis juin a supprimé, sans trop réfléchir aux conséquences que cela pouvait représenter, des mesures en cours et des subventions prévues, c'est le cas du Fonds Départemental pour l'Emploi des Jeunes et les conséquences qu'on a pu y voir.

Si on a quelques inquiétudes sur la continuité de l'Etat, on en a aussi sur la place de Besançon Capitale Régionale. Au-delà de ce qui se passe aujourd'hui, on s'inquiète pour l'avenir et sur les positions réelles des Ministres de la Région quant à Besançon Capitale Régionale. Pierre MOSCOVICI a récemment mis l'accent sur son souhait de voir Besançon rester Capitale Régionale. Il l'a dit à Besançon mais le dit-il à Montbéliard, à Belfort, à Paris ? Nous avons des doutes et nous voudrions être rassurés à ce sujet.

Cette motion, au-delà des éléments que vous mettez en avant, met également l'accent sur le souci de maintenir à Besançon sa place de Capitale Régionale à travers l'institution judiciaire et l'inquiétude que nous avons de voir un ressort indépendant apparaître dans le Nord Franche-Comté. J'estime que ce point-là n'apparaît pas aussi nettement dans votre motion que dans la nôtre.

**M. LE MAIRE :** Je reste persuadé, Monsieur BONNET, que vous continuerez d'être inquiet tant que ce Gouvernement existera avec une majorité de gauche, c'est normal quand on est dans l'opposition de s'inquiéter de ce que font ceux qui ont la majorité. Mais personnellement, avec la majorité de ce Conseil, nous faisons confiance très largement à la majorité actuelle, aux Députés et aux Ministres qui nous sont proches pour défendre les intérêts de la Ville de Besançon et notamment Besançon, une vraie Capitale Régionale.

**M. DUVERGET :** Il y a quelques jours, je lisais un titre, je ne sais pas si vous avez commis ce titre vous-même, où vous en appelez à la mobilisation générale par rapport à ce qu'il faut bien appeler l'affaire de la cité judiciaire. Tout à fait d'accord pour être un de ces soldats de la mobilisation générale mais j'ai entendu un certain nombre de choses, et notamment une réflexion sans doute à chaud du Député de la première circonscription dans un élan à la Gavroche disant «ce n'est pas la faute à Voltaire ou à Rousseau mais c'est la faute à TOUBON». Je crois qu'il faut dépasser ce type de réflexion qui marquait sans doute un manque de sang-froid au moment où cette information vous surprenait comme nous-mêmes.

Mais quand même, on pourrait comparer ce type d'information qui n'est, nous l'espérons, simplement qu'un changement de programmation, à une autre information qui, celle-là était prévue au moment de l'élection et qui était par rapport au Gouvernement le recul sur le canal Rhin-Rhône à grand gabarit. Je n'étais pas favorable à ce canal mais tout de même il était inscrit dans une loi et le Gouvernement a pris la décision d'un recul et d'un arrêt de toutes les procédures. Et là vous ne vous êtes pas émus sur le fond puisqu'il était bien sûr en relation avec votre programme...

**M. LE MAIRE :** On s'en est réjoui.

**M. DUVERGET :** ...mais sur la forme, il me semble que ce n'est pas si éloigné finalement de cela, c'est-à-dire que la permanence effectivement de l'Etat dans les deux domaines est rigoureusement bafouée.

On peut s'interroger aussi sur les Ministres franc-comtois parce qu'au dernier Conseil Municipal, vous vous êtes réjouis que la Franche-Comté et des villes proches de Besançon comptent parmi elles des Ministres. Je me demande si le Gouvernement a fait le bon choix car d'un côté, M. le Ministre des Affaires Européennes indique qu'il apporte 20 MF de l'Europe pour CHORUS c'est très bien, nous avons applaudi des deux mains, et de l'autre Mme le Garde des Sceaux qui n'est pas de cette région indique que la manne promise pour des travaux dont le montant global est de plus de 200 MF est reportée à une date ultérieure. Donc là le rapport n'est pas tellement à notre avantage sinon que nous avons effectivement le record de France en Franche-Comté du pourcentage des Ministres du Gouvernement en effectifs mais malheureusement nous n'avons pas encore le record de France des subventions possibles pour notre Région.

Ceci étant, l'affaire est sérieuse parce qu'il en va du centre-ville, il en va de la Ville Capitale, il en va aussi de l'infrastructure pour l'institution judiciaire qui s'est préparée depuis des années avec la Ville de Besançon et avec ses partenaires puisque l'école de l'Arsenal, je le rappelle, a été également financée par la Région de Franche-Comté et par le Département. Ces institutions officielles se sont préparées à une évolution considérable dans une ville comme la nôtre, elles ont pris le pari de pouvoir concentrer dans un centre-ville historique toutes les activités de la cité judiciaire et cela est essentiel bien sûr. C'est essentiel et on ne comprendrait pas CHORUS, on ne comprendrait pas le travail qui est fait actuellement en vue de développer les différents aspects du centre-ville sans qu'il y ait ce point phare, à la fois financier et symbolique, qu'est la restructuration dans les délais prévus de la cité judiciaire. Voilà pourquoi je voterai cette motion et je veux bien être le soldat d'un jour pour cette opération, Monsieur le Maire.

**M. JACQUEMIN :** Pour compléter votre motion, Monsieur le Maire, j'aurais quelque chose à suggérer, qui pourrait prendre en compte notre souci, c'est d'amener le Gouvernement actuel à prendre un engagement un peu plus précis quant à l'avenir car bien sûr on commence par des reports de crédits budgétaires mais après cela peut tourner à l'annulation. Cela serait tout à fait

inacceptable et nous n'en serions pas à la première opération de ce genre, donc nos craintes sont tout à fait fondées. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais que vous puissiez prendre en compte dans le texte de votre motion à la dernière phrase, un alinéa ou un membre de phrase complémentaire, comme l'exprime le vœu de Pascal BONNET, qui demanderait à Mme le Garde des Sceaux de prendre un engagement sur la réalité de l'inscription définitive de la réalisation de ce projet.

Nous sommes allés trop loin. Depuis plusieurs années ce projet est, je n'oserais pas dire en chantier mais il est dans les cartons à dessin. Des opérations lourdes ont déjà été engagées, financées. Comme l'a souligné très justement Jean-Claude DUVERGET, c'est un élément de la restructuration du centre-ville. La réalisation de ce projet est aussi l'assurance de garder dans le ressort de Besançon l'ensemble des différents services judiciaires. Donc les enjeux sont tels qu'il me paraîtrait nécessaire aujourd'hui de faire confirmer expressément par Mme le Garde des Sceaux la réalité de l'inscription du projet dans les cartons du Gouvernement.

**M. LE MAIRE :** C'est un peu ce qu'on dit dans le dernier alinéa que je vous lis : «les élus du Conseil souhaitent vivement que l'engagement de l'Etat soit tenu dans les meilleurs délais». Donc il y a eu des engagements pris, je sais qu'ils seront tenus, on peut s'émouvoir ici et là mais il est impensable de songer un seul instant qu'il n'y ait pas une suite dans les engagements de l'Etat et que tout ce qui a été fait en amont entre les différentes collectivités et ici les représentants de la justice, soit complètement arrêté. Nous demeurons avec une Cour d'Appel, un Tribunal de Grande Instance, etc. qui sont à l'étroit, qui ne peuvent plus continuer de travailler dans de bonnes conditions, tout le monde l'a reconnu y compris au plus haut niveau. Je pense que c'est simplement un report parce que les crédits actuels sont insuffisants ou n'ont pas été inscrits, etc., vous connaissez la musique et c'est vrai qu'il fallait faire un choix. Il a été fait indépendamment de Besançon mais j'espère que Besançon sera choisi dans les prochains budgets, tout au moins dans le budget 1998.

**M. FOUSSERET :** Monsieur le Maire, je ne suis pas surpris des déclarations de l'opposition. C'est de bonne guerre et une attitude inverse nous aurait fortement surpris. Je crois qu'effectivement vous ne digérez pas encore votre échec et qu'à chaque fois vous allez nous faire le même discours. Mais au-delà de cela, le Maire l'a dit, Monsieur BONNET vous parlez de la curieuse continuité de l'Etat, moi j'ai eu les mêmes informations que Robert SCHWINT au Cabinet de Mme GUIGOUX. Le précédent Garde des Sceaux, M. TOUBON, s'est promené partout en France en début d'année dernière entre autres en promettant 15 projets. Il y a 15 projets actuellement en souffrance et dans la loi de finances 1997 que vous avez, vous, votée Monsieur JACQUEMIN, il n'y a pas de crédits pour réaliser ces projets. C'est pour cela que j'ai demandé à Mme GUIGOUX de me donner avec précision quels étaient effectivement les projets prévus par M. TOUBON et les financements qu'il vous avait proposés à vous les Députés de l'époque pour les financer car effectivement je conçois bien que pour Mme le Garde des Sceaux c'était un choix très difficile.

Il faut savoir qu'à Grenoble, les appels d'offres avaient été lancés, les marchés étaient pratiquement passés et qu'il y avait urgence à démarrer. Il ne s'agit pas de dire que Grenoble a été plus rapide que Besançon, ce n'est pas cela, c'est simplement qu'il y a une totale inconséquence du précédent Garde des Sceaux qui a fait des promesses, comme d'autres ont d'ailleurs promis dans beaucoup de domaines, et qui n'a pas mis en face les crédits nécessaires. C'est vrai aussi par rapport aux statuts des magistrats où là aussi beaucoup a été promis et peu a été tenu parce qu'il n'y avait pas les crédits suffisants.

Je voudrais préciser à M. DUVERGET que le propos que j'ai tenu aux journalistes de l'Est Républicain n'est pas un propos de Gavroche mais un propos mûrement réfléchi. Cela dit, juste une parenthèse, je trouve effectivement anormal que l'on apprenne par la presse qu'un projet comme cela est actuellement en cours de renégociation et je l'ai fait savoir. Ce n'est pas une méthode satisfaisante et je crois qu'au-delà des petites «guéguerres» entre MM. DUVERGET, JACQUEMIN, BONNET, FOUSSERET, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, le Maire ou les autres -vous voulez être un soldat donc c'est bien que vous voulez faire la «guéguerre»- ce qu'il faut voir c'est plutôt comment nous allons pouvoir effectivement dans le cadre de la loi de finances 1998 qui est en cours de

préparation, unir nos efforts. C'est pour cela qu'il ne vous a pas échappé que le Maire, lorsqu'il a déclaré la mobilisation générale, a demandé au-delà de tout contexte partisan au Président du Conseil Régional et au Président du Conseil Général de se joindre à lui pour avancer. Vous savez, ce qui intéresse tant les magistrats que les justiciables, c'est qu'effectivement ce Palais de Justice puisse se faire et je peux vous assurer qu'en ce qui nous concerne, je parle aussi au nom de Mme GUINCHARD-KUNSTLER, nous faisons le nécessaire. Nous demandons encore aujourd'hui un rendez-vous à Mme GUIGOUX et nous allons nous battre pour que Besançon ait son Palais de Justice qu'elle attend depuis fort longtemps et pour lequel la Ville a déjà beaucoup investi.

**Mme GUINCHARD-KUNSTLER :** Je serai très rapide car je crois que tout a été dit. J'ajouterai simplement, Monsieur JACQUEMIN, que même si le Gouvernement n'avait pas changé, vous vous seriez trouvé dans la même situation car les crédits n'étaient pas prévus.

Quant à vous, Monsieur BONNET, vous n'avez pas le droit de dire qu'il n'y a pas de respect de l'engagement de l'Etat. L'ensemble des Ministres s'est donné comme objectif de respecter les engagements antérieurs. Je crois que c'est une règle du Gouvernement. Il n'y a que sur un seul dossier où cela ne l'a pas été, c'est le Fonds Départemental pour l'Emploi des Jeunes et ceci pour une raison très simple, c'est que ce dispositif ne servait pas réellement l'emploi des jeunes. C'est le seul exemple que vous pouvez donner. Je répète qu'il y a une volonté très forte de l'ensemble des Ministres du Gouvernement de respecter les engagements quand les crédits ont effectivement été mis en place, ce qui n'a pas été le cas pour la cité judiciaire.

Quant à ce que disait M. DUVERGET, je crois que c'est très facile d'essayer entre les trois Ministres de nous faire dire que Besançon peut être en situation difficile. Moi je pense que grâce à notre mobilisation et à notre présence, nous, élus de Besançon auprès des trois Ministres de la Région, ceux-ci sauront défendre la capitale régionale et c'est beaucoup plus une chance qu'un malheur comme vous voulez nous le faire croire.

**M. BONNET :** Je donne acte à Mme le Député sur la continuité de l'Etat pour l'essentiel. Il y a quelques exemples qu'on a évoqués qui témoignent quand même d'une réalité qui nous inquiète.

Je voudrais simplement en relais de ce qu'a dit Michel JACQUEMIN, redire que dans la motion que nous présentons, il y a cet élément d'inquiétude quant au destin de Besançon Capitale Régionale et de ce qu'on envisage du côté du Nord Franche-Comté. Ce dernier paragraphe de la motion irait tout à fait bien au bout de votre motion dans une logique d'union bisontine, de mobilisation générale. Si vous n'en voulez pas, vous nous inquiétez.

**M. LE MAIRE :** Monsieur BONNET, je vous dirai simplement que nous ne sommes pas ici pour démentir des rumeurs mais pour parler de choses précises.

**M. JACQUEMIN :** Monsieur le Maire, je suis un peu surpris de la réplique et de l'argumentation de M. FOUSSERET. En réalité, l'Etat a déjà engagé des crédits sur cette opération puisqu'il a préfinancé l'opération Granvelle. On ne peut pas reprocher à la majorité sortante de n'avoir pas engagé financièrement l'opération. Donc la nouvelle qui nous est donnée aujourd'hui, si on veut être précis, enfin c'est comme cela que je l'interprète, Monsieur le Maire, c'est de dire qu'il n'y aurait pas de crédits affectés dans la loi de finances 1998 qui va être discutée au Parlement. La question n'est pas de critiquer d'ailleurs le Parlement précédent qui avait engagé financièrement l'opération, notre inquiétude aujourd'hui porte sur le fait qu'à la veille de la discussion du budget de l'Etat de 1998, on nous annonce le report de cette opération. C'est là la véritable question. Arrivera-t-on au cours du débat budgétaire qui va s'ouvrir dans quelques jours, voire quelques semaines, pour nos Députés à faire reconnaître notre bon droit dans la poursuite de cette opération ? Nous voulons les aider dans leur tâche qui n'est pas facile je le reconnais, en leur disant que cette opération doit être impérativement continuée dès le budget 1998 et c'était le sens de notre demande que le Ministre réponde à notre motion et non pas émettre un vœu qui est un souhait restant relativement vague.

**M. LE MAIRE :** Effectivement il y a eu 13 MF inscrits sur cette opération à une certaine ligne budgétaire il y a plus de 2 ans et cela a été réglé ; les 13 MF sont dans les caisses de la Ville et ont déjà été dépensés pour l'école de Granvelle, on n'en parle plus mais il faut que ces engagements soient poursuivis et qu'on nous fixe, c'est vrai, un calendrier, cela viendra.

Il y a deux motions. Il me semble que celle que je vous présente au nom de la majorité est largement meilleure que l'autre (rires), elle est plus complète, c'est pourquoi je la mets aux voix.

(4 abstentions).

**M. RENOUD-GRAPPIN :** Présenterez- vous l'autre motion aux voix ?

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas utile puisque celle-ci est supérieure à l'autre (rires).

**M. RENOUD-GRAPPIN :** Je vous précise que depuis le début de ce dossier je m'étais toujours abstenu ou je n'avais pas pris part au vote, donc là en l'occurrence je n'ai pas pris part au vote.

Néanmoins, je voudrais juste ajouter un petit mot là-dessus, ce sera peut-être la conclusion pour vous d'ailleurs parce qu'on ne reviendra pas sur notre motion. Je crains en fait qu'on nous dise un jour que le Tribunal de Besançon vit dans des locaux beaucoup trop étroits, et que la meilleure solution à ce problème c'est de les délocaliser peut-être vers le Nord Franche-Comté (réactions).

C'est ce qu'on va nous dire ! Après tout, Belfort est demandeur pour une Cour d'Assises, pour une extension de son Tribunal de Grande Instance.

**M. LE MAIRE :** Mais Belfort demande tout, vous le savez bien.

**M. RENOUD-GRAPPIN :** En fait tout ce qu'on va y gagner, c'est un petit coup de peinture sur l'Arsenal parce que maintenant que les bureaux sont au Ministère de la Justice, il va bien falloir les occuper. On va passer un petit coup de peinture, on va mettre deux-trois panneaux, des cloisons dans les salles de classes et voilà l'extension du Palais de Justice qu'on aura gagnée.

**M. LE MAIRE :** C'est de la prospective mais pas très agréable pour la Ville de Besançon. Vous pensez que la capitale régionale puisse ne plus être le siège d'une Cour d'Appel, d'une Cour d'Assises, etc. ? Ce n'est pas pensable. Vous rêvez peut-être et le lion de Belfort que vous apercevez par là dans le Nord vous fait peur. Ce n'est pas mon cas, on est largement aussi bien sinon mieux ici qu'à Belfort !

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (4 Conseillers s'abstenant, un ne prenant pas part au vote) adopte la motion suivante :

*«La Ville de Besançon consent de très gros efforts pour redynamiser son centre-ville.*

*L'extension du Palais de Justice, tant attendue par les intéressés, apparaît dans ce contexte comme un projet-phare du centre ancien de la capitale régionale.*

*Depuis 1992, la Ville et le Ministère de la Justice ont travaillé de concert pour favoriser le bon achèvement de ce projet.*

*La Ville, en ce qui la concerne, a diligenté la construction d'une nouvelle école pour un montant de 25 MF. Le Département du Doubs et la Région de Franche-Comté ont apporté leur concours à hauteur de 3 MF chacun.*

*L'Etat, pour sa part, a déjà payé le terrain d'emprise de l'extension du Palais de Justice pour 13 MF.*

*Aujourd'hui, différentes sources laissent à penser que ce projet pourrait être retardé. Une telle décision serait, pour la Ville, inacceptable.*

*Les élus du Conseil Municipal souhaitent vivement que l'engagement de l'Etat soit tenu dans les meilleurs délais».*

*Récépissé préfectoral du 14 octobre 1997.*